



Probleme de non conformite du proprietaire de ce qui me loue

Par fantine, le 07/01/2013 à 22:14

je suis locataire depuis 2004. j'avais une currettelle renforcée. le bail a été signé en sa présence mais le propriétaire ne m'a jamais signalé que lumière commune sur mon compteur. En septembre 2012 j'ai fait venir le service d'hygiène car il y avait du cafard à cause de son ancien locataire pas propre il le savait je lui ai téléphoné pour le dire mais rien fait et j'ai eu du cafard avant qu'il décède et il m'a dit que ce n'était pas des cafards j'ai enfumé mais quand le logement a côté de son ancien locataire décédé il a laissé ouvert les volets et le cafard venait chez moi car il y a un jour entre ses plaintes et moi; et j'ai mis du boudin de porte spéciale pour plus avoir de cafard. L'hygiène a aussi signalé la non conformité de l'appartement il m'a demandé si c'était comme ça depuis ma location j'ai dit oui qu'il me le loue j'ai la copie. il ne m'a jamais appelé quand il l'a reçu. il a réparé la lumière commune mais depuis 2009 en novembre plus sur mon compteur car le propriétaire ne voulait pas réparer le minuteur et je ne disais rien par peur de me faire virer car il a truqué son bail; je lui ai dit en le téléphonant moi-même que ce n'était pas à moi de réparer le minuteur car normalement la lumière commune est sur mon compteur car j'ai demandé la ristourne pour la lumière commune sur le loyer il m'a dit que je devais m'arranger avec les 2 autres personnes un locataire et l'autre propriétaire. Je me suis prise pendant 6 mois 83 euros alors que je bosse et fais des heures supplémentaires pour payer et entretenir mon appartement; il m'a donné des sommes à donner mais pas les détails de la somme dite au téléphone et quand je l'ai appelé il m'a dit qu'il avait du souci avec moi et pas eu avec l'autre normale décédée. Même mon premier voisin d'à côté m'avait dit que le propriétaire abusait. j'ai laissé dire et la paperasse officielle les montants taxes ordures ménagères pas bonne, j'ai fait calculer par le centre impôt. il ne m'a augmenté pas chaque année mais tous les 2 ans ou 3 ans pour les ordures ménagères je lui ai dit quand je payais des heures supplémentaires et il m'a dit que lui il reçoit en octobre et que je dois payer en octobre alors que quand j'avais la currettelle toujours en décembre ou janvier par virement. j'ai tous les papiers pour montrer qu'il abuse depuis le début. mais le souci peut pas prendre d'avocate pour récupérer mon dû car vu que je bosse et que j'ai payé 10% et moi je donne le reste pour faire 100% donc moitié de ma paye et mais la facture peut pas payer; en plus vu qu'il ne m'a jamais rempli les papiers j'ai fait un crédit et dois le rembourser car crédit revolving car ma banque ne pouvait pas avec ma revenue. il m'a jamais rempli mon dossier d'aide logement ça partie en décembre 2010 j'ai transmis les papiers à la MSA mais lui m'a jamais transmis; je l'ai appelé plus d'une fois et sa femme m'a dit qu'il avait oublié et ce jour il me sort que il m'a mis dans la boîte à lettres que j'ai mis et que moi la clé. il me prend pour une moin que rien et quand je lui ai dit poliment les choses il râle et me sort de ses choses en criant (car j'avais un problème de courrier que je ne recevais pas et mon courrier ouvert par son ancien locataire.) je bosse et je fais des heures pour être une bonne locataire. En 2010 je lui ai signalé que ma petite sœur vivait avec moi pour qu'elle trouve un logement elle a vécu que 15 jours avec moi; il m'a demandé raison et je lui ai dit que ma mère n'était pas rentrée il m'a sorti avec sa femme devant ma sœur il y aura

augmentation de loyer et que je devrai payer car j'aurai un héritage; il me le sort à chaque fois. vu qu'il n'a jamais transmis papier pour apl je vivait avec 550 euros par mois et son loyer 403 euros et 22 centime. payer et autre facture et manger que avec 50 euros pour le mois. j'ai été hospitaliser car ma mère c'est et suicide donc procédure judiciaire et je ne touche pas d'héritage j'ai déjà dit au propriétaire l'année 2011 quand je commençait à aller un peu mieux. et déjà ça le regarde pas je pense. là je doit faire venir ma sœur pour payer en liquide et avoir témoin car là cette était il m'a dit qu'il aller vendre; et nouveau propriétaire et là ce jour je l'ai tel pour convenir d'un jour pour tous ce qu'il doit réparer; car il profite depuis 2004 que je vis seule et me sort des chose pas correcte. il me donne jamais de quittance quand je paye en liquide sauf si je fait le forcing en lui montrant mon livre sur droit propriétaire et locataire; ok j'ai eu un loyer impayer mais régler. taxe ordures ménagères régler mais me sort qu'il manque 54.50 alors que l'ai régler le loyer de mai 2012 et les 54.50. car j'ai donner à sa femme l'acompte et le mois d'après le propriétaire et venu avec sa femme sans quittance et j'ai fait venir témoin car paye liquide et rédiger papier pour acompte donne le à tel heure sa femme a signer et un autre papier pour ce que je lui et donner et qu'il a signer. là il me sort que je lui doit un mois de loyer de juin alors que virer sur son compte. je lui ai dit. mais vu que les retard de loyer c'est à cause qu'il n'a pas rempli son papier et que la msa a refuser là j'ai fait recourt et doit attendre 2 mois. je vie avec 100 euros pour me nourrir et pas d'aide car en cdi et pas de crédit car déjà un contracter quand j'étais en arrêt maladie pour payer le propriétaire car il me sortait que si je payer pas j'étais virer. mais c'est de sa faute. et j'en patie encore; là le bail se termine en août et m'a dit qu'il ne vent plus mais m'a dit on verra. si il veut me virer à cause de ça mais c'est de sa faute je doit faire quoi. j'ai pas le droit hlm car seule et en cdi; et le loyer fort chère et loin de mon boulot. je doit m'endette peut être ou vivre dehors. pour vendre il pme le sort depuis mars 2010 et là récemment samedi au téléphone. j'ai le droit de l'enregistrer car là d'après le contrôle de non conformité et c'était il me prépare un coup les serrures des communs il ne fait rien j'ai déjà fait des réparations qu'il ne m'a jamais déduit de ses loyers. je doit me priver encore sur manger des chose de meilleure qualité comme marque répare leclerc car là je fait que discount moins chère. pour me nourrir et repaître truc locatif ok moi mais truc charge propriétaire aussi certain. en plus j'ai eu 2 dégâts des eaux signaler à mon assureur mais le première le propriétaire ne m'a jamais rempli papier car dialogue de sourd et celui de 2009 rempli mais je lui ai dit qu'il devait le remplir avant 15 jours et que si il ne rempli pas mon assureur et au courant. je n'aime pas trop être mal vu par le propriétaire mais là j'en peu plus de toute arnaque. le dégât des eaux il y a que depuis 2012 début décembre que mon assureur a eu paier car le propriétaire je le tel et ne fait rien car mon assurance a envoyer un mail à son assurance et pas de rapport d'expertise; mon assurance attend ça pour débloquent l'argent mais les réparations mon assurance fait par entreprise comme ça ça sera fait selon bonne qualité et pas masquage bas prix; et partir en vacances. comme il el fait quand c'est locataire décède et vu que je voit ça je ne dit rien mais là je doit faire quoi svp légalement. là il m'a sorti de payer car je l'ai tel pour problème de serrure commun il m'a dit et la taxe ordures ménagères. je lui avait dit de vive voit kan je serai payer heure supplémentaire. car je règle tous mes trucs impayer car maladie pendant 2 ans et apl papier propriétaire non rempli en temps et en heure. là je doit encre différence loyer 2011 mais à ce jour depuis 2012 août il doit me dire nouveau loyer et toujours pas reçu je vait le recevoir quand il faudra donner 200 euros plus ordures ménagères; et pour pas de quittance de loyer même virement ou liquide je doit encore faire signer un papier écrit de ma part car il ne veut pas me donner ça et me dit qu'il n'a jamais arnaquer alors que j'ai paier pour vérifier et là je tombe des nus il m'arnaque en botter. là je réglerai en février tous c'est somme car avec ma banque vu que j'ai eu que la les somme et que je bosse j'ai envoyer le courrier c'est pour le mois d'après. il me sort qu'il a un comptable et moi je lui ai dit moi un avocat c'est pas vrai mais c'est pour k il me fiche la paix. je ne peut pas dire que j'ai preuve qu'il m'a bien arnaquer car sinon il est capable de plein de chose. il veut pas faire à l'amiable. faire selon lui à son profit. et au faite un propriétaire a doit de venir sans le dire le

week end kan je suis la ou de venir cher moi quand pas la, sans mon accord car la il me la fait plus du ne fois je le sait par son nouveau locataire.pourai je avoir les texte de loi ou etre diriger vert une personne habilite sur le logement.normalement au mois d aout c et loyer reevaluer souvent avant et me fait payer de jenvier a decembre;la j aimerai recuperai mon du de son arnaque.